# OBSERVATOIRE DE LA SOCIETE CIVILE POUR LES MINERAIS DE PAIX

# OSCMP /NORD-KIVU



# LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE SUIVI ET LE CONTROL DES ENTREPRISES DE SECURITE PRIVEE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



# RAPPORT DE L'ATELIER NATIONAL

DU 03 au 04 Mai 2018

#### I. EXPOE DES MOTIFS

#### 1. Contexte et Justification

Le présent rapport décrit le déroulement ainsi que les principaux résultats des travaux des organisations de la Société Civile de l'Est de la RD Congo avec le leadership de *l'Observatoire de la Société Civile pour les Minerais de paix, OSCMP* en sigle, sur le thème : «Le Rôle des OSC sur le control et le suivi des ESP» dans ce pays.

Réunis dans la *salle Mary Robinson de Goma* du 03 au 04 Mai 2018, 25 organisations de la société civile congolaise se sont penchées sur cette question avec comme focus de la problématique les quatre points suivants :

- -L'histoire récente du pays fait de guerres insurrectionnelles et d'insécurité généralisée mettent au défi un Etat déliquescent et inefficace dans ses missions régaliennes créant ainsi dans la population le besoin de voir ailleurs pour sa sécurité, d'où, le foisonnement des ESP dans tous les secteurs de la vie socioéconomique en RD Congo;
- Cette prolifération des ESP s'effectue dans un environnement juridique déficitaire ouvrant la voie à une gouvernance lacunaire du secteur,propice aux violations flagrantes et répétées des droits humains. Ce qui met en évidence l'absence de volonté politique pour réguler ce secteur qui a pourtant pris de l'ampleur;
- Le manque d'informations pertinentes sur les ESP, le manque d'outils adéquats pour leur control et suivi,et d'évaluation des défis ainsi que le manque d'un cadre de travail concerté pour les OSC font qu'elles ne parviennent pas à se professionnaliser dans cette thématique, à inciter les bonnes pratiques dans le chef des acteurs concernés ;
- L'absence totale du cadre d'échanges Etat-OSC-ESP favorise des dérapages et des problèmes sérieux autant dans la gestion ainsi que dans les opérations menées par les ESP sur terrain, pourtant un tel cadre aurait permis la prise de conscience des acteurs sur les principaux défis d'une part, et d'autre part, de déclencher le processus d'élaboration d'une législation pertinente des ESP.

Ce constat nous a amené à fixer les objectifs et résultats attendus de l'atelier national sur les ESP comme suit :

## 2. Objectifs Poursuivis de l'Atelier

- a. Objectifs de l'atelier (sur l'aspect information)
- Mettre à niveau des acteurs de la société civile sur les différentes dynamiques existantes afin de leur consolidation et appropriation,
- Restitution de l'Atelier de Bamako du 20 Septembre 2017
  - b. Objectifs spécifiques de l'Atelier (sur l'aspect opérationnel)
- Echanger sur une stratégie d'actions en RD Congo;

• Elaborer une feuille de route pour les stratégies d'intervention des OSC congolaises dans le domaine de la sécurité privée

#### 3. Résultats Atteints par l'Atelier

- 1. Les OSCs congolaises sont guidées dans un processus leur permettant de renforcer leurs connaissances du secteur de la sécurité pas à pas afin de construire une bonne connaissance du secteur de la sécurité privée, de son contexte, ses caractéristiques, son cadre légal et ses défis en RD Congo;
- 2. Mise en place d'une base de ressources locales améliorées pour les OSC congolaises, leur permettant de mieux comprendre et participer au processus de la bonne gouvernance de la sécurité privée ;
- 3. Activation d'un noyau réunissant les différents niveaux de la société civile indépendante concernant les politiques de la sécurité privée en RD Congo;
- 4. Elaboration d'une feuille de route indicative des actions préalables et celles urgentes des OSCs RD congolaises.

#### 4. Approche Méthodologique

#### a. <u>Méthode d'Apprentissage</u>

- Exposé introductifs des débats, questions et échanges en plénière, travaux en groupes et mises commun.
- Elaboration des résumés par le secrétariat

#### b. Thème d'Apprentissage

Les intervenants animateurs des thèmes se sont appesantis sur :

- Control citoyen et démocratique du secteur de la sécurité privée ;
- Techniques nécessaires à la conduite de recherches et d'élaboration de recommandations relatives à la sécurité privée et à sa gouvernance ;
- Contributions des OSCs à l'élaboration des politiques et pratiques sur la sécurité privée, comment mener les débats publics relatifs au secteur de la sécurité privée en RD Congo,
- La législation congolaise sur la sécurité privée,
- Stratégie de plaidoyer ratification du Protocol de Montreux par la RD Congo
- Stratégies pour l'adhésion de la RD Congo à l'ICoCA,

#### II. DEROULEMENT

Repartie en deux journées de 8 heures chacune, les travaux se sont dérouler comme suit :

1ère Journée: LE 03 Mai 2018

Cette première Journée a connu trois temps forts, à savoir :

## 1° Présentation des Participants

- La présentation de différentes délégations: Ainsi on a pu constater laprésence des acteurs de la société civile venue de Kalemie 2 personnes (Province de Tanganyika), de Bukavu (Province du sud-Kivu) 3 personnes, de Bunia 2 personnes (Province de L'Ituri), de Kindu 2 personnes (Province de Maniema).
- Les autres participants (majorité) sont du Nord-Kivu: Goma 7 pers, Masisi 3 pers, Walikale 3 pers, Rutshuru 3 pers.
- Parmi les 25 participants, il y avait 5 femmes dont les noms sont :
  - Nathalie Bondele
  - Alimasi Angel Générose
  - Mapendo Rita
  - VulereKahambu
  - MwengeMutimanwa

Les noms des participants sont sur la liste en annexe.

#### <u>2° Présentation des Thèmes Introductifs</u>

En outre, pour cette première journée, trois thèmes ont introduits les échanges et se sont succéder comme suit :

	ТНЕМЕ	ANIMATEUR	OBS
1	Control citoyen et démocratique du secteur de la sécurité privée ;	Ir CHIZA Flavien	Suivi des débat
2	Techniques nécessaires à la conduite de recherches et d'élaboration de recommandations relatives au secteur de la sécurité privée et à sa gouvernance;	Me Alexis MUHIMA	idem
3	Contributions des OSCs à l'élaboration des politiques et pratiques sur la sécurité privée, comment mener les débats publics relatifs au secteur de la sécurité privée en RD Congo,	Azile TANZI	idem

# <u>3° Présentation des Echanges d'Expérience dans le secteur de sécurité</u>

L'après-midi a été consacré à des échanges d'expérience selon la séquence suivante :

13h15	Le rôle des OSCs dans la surveillance et	1. Groupe de Recherche sur les Armes	
_	promotion du secteur de la sécurité : partage	légères et de petit calibre GRALPC	
15h00	d'expériences	2. Centre pour la Paix et les Droits	
	_	Humains /CPDH	
		3. Réseau de surveillance du secteur	
		de sécurité et la justice /RSSJ	

C'est sur ces échanges que la séance a été suspendue pour cette journée du 03 Mai 2018 par le Modérateur Monsieur Azile Tanzi.



2ème Journée: Le 04 Mai 2018

Le résumé de la première journée a été conduit de manière interactive par le Modérateur Monsieur AZILE TANZI. Chaque participant a pu exprimer ce qu'il a retenu de nouveau lors de la première journée. L'exercice a été constructif à plusieurs égards.

Ensuite le Modérateur a communiqué le programme de la deuxième journée dont la réalisation s'est déroulée comme suit :

#### 1° Communication sur:

- La législation congolaise sur la sécurité privée,
- Stratégie de plaidoyer pour la ratification du Protocol de Montreux par la RD Congo
- Stratégie pour l'adhésion de la RD Congo à l'ICoCA,

Ces trois interventions ont été dispensées par Me Alexis MUHIMA, suivi de quelques questions d'éclaircissement.



#### 2°Présentation du thème de Travaux en aroupe

Sous la conduite du Modérateur quatre groupes ont été formés, travaillant deux à deux sur un même thème :

- Feuille de route des activités des OSC congolaises sur la sécurité privée (groupe 1 et 3);
- Contexte global de la sécurité privée en RDC à la lumière des exposés introductifs. (groupe 2 et 4)

La mise en commun des travaux en groupes a été animée par le modérateur. Les résultats ont été synthétisés par le secrétariat technique de l'atelier et sont en annexe.

#### Conclusion.

Au regard du contexte congolais, le recours au service des entreprises de sécurité privé est une nécessité, mais considérant les réalités sur terrain, deux constats majeurs retiennent notre attention particulière en tant qu'OSC, à savoir :

- 1. La législation devant encadrer ces entreprises de sécurité privée en RD Congo est quasi inexistante. Aucun cadre normatif structurée n'existe pour la garantie d'une bonne gouvernance du secteur ;
- 2. Les OSCs ont un grand besoin des outils nécessaires au travail de monitoring, de control et de suivi des EPS d'une part et, d'autre part, pour mener un plaidoyer efficace et productif, afin bien remplir leur mission.

C'est sur ces deux piliers que les 25 OSCs congolaises réunit à Goma du 03 au 04 2018 ont pu articuler les axes de travail sur 5 points. (Voir annexe). Elles espèrent trouver un appui substantiel de la part des divers partenaires intéressés.

#### **Gallerie Photos**





